

**Procès-verbal de la séance
du Conseil Communal d'Oron
tenue le lundi 12 mars 2018
à la grande-salle d'Ecoteaux**

Présidence : Mme Myriam Edward
Scrutateurs : Mme Rosemarie Moullet
M. Olivier Besnier
Secrétaire : Mme Lorraine Bard

La Présidente du Conseil, Mme Myriam Edward ouvre la première séance du conseil communal de l'année à 20h. Elle souhaite la bienvenue aux Conseillères et Conseillers, aux membres de la Municipalité, personnel communal ainsi qu'aux représentants de la presse. L'ordre du jour sera suivi tel que présenté.

La Présidente donne lecture de l'ordre du jour

1. Appel
2. Procès-verbal de la séance du 4 décembre 2017
3. Communication du bureau
4. Communication de la Municipalité
5. Nomination d'un délégué provisoire à l'ORPC
6. PREAVIS MUNICIPAL N° 01/2018 :
Demande de crédit d'investissement de CHF 150'000.- TTC, pour le remplacement de la balayeuse du Service de la voirie
7. PREAVIS MUNICIPAL N° 02/2018
Demande de crédit de CHF 120'000.-, pour la réfection des façades du Battoir de Palézieux
8. PREAVIS MUNICIPAL N° 03/2018
Demande de crédit CHF 1'413'000.- TTC, pour le réaménagement des déchetteries d'Oron-la-Ville et Palézieux
9. PREAVIS MUNICIPAL N° 04/2018
Demande de crédit d'étude de CHF 80'000.- TTC, pour la réfection de la Rte de Moudon (RC 626) et la Rte de Lausanne (RC 701), à Oron-la-Ville
10. Divers et propositions individuelles

Appel

- 51 Conseillers sont présents sur 60. Le quorum étant atteint, la Présidente ouvre formellement la séance.

PV du 4 décembre 2017

- **La Présidente du Conseil** demande s'il y a des corrections/modifications du procès-verbal.
- **M. Philippe Modoux, Syndic** : p. 5, demande de rajouter la mention des frais d'étude de CHF 70'000.-, à charge de la commune d'Oron.
- La parole n'est pas demandée, le PV sera archivé avec cette correction.

Communications du bureau

- **La Présidente du Conseil** indique que les votations du 4 mars dernier se sont parfaitement bien déroulées, à 11h30 les résultats étaient envoyés au canton.
- UCV : possibilité de commander un livre avec un rabais au sujet de « la gestion financière des communes ». Si une personne est intéressée, merci de venir après le conseil.

Communications de la Municipalité

- **M. Philippe Modoux, Syndic** souhaite la bienvenue aux Conseillers, aux collaborateurs, à la presse. Il excuse Mme Danièle Richard, municipale.
- VOG : Oron-le-Châtel-Promasens, les travaux ont débuté et la mise à l'enquête pour le réservoir « Les Clos » est en cours.
- Projet de réfection de la traversée de Palézieux-Village : la commune discute actuellement avec les habitants concernés, elle présentera ensuite son projet.

Nomination d'un délégué provisoire à l'ORPC

- **La Présidente du Conseil** indique que suite à un courrier de la Préfecture, il faut nommer un délégué provisoire à l'ORPC
- **M. Cédric Ottet** propose M. Christophe Rebetez

- **La Présidente du Conseil** constate qu'il n'y a pas d'autre candidature, elle propose de l'élire par acclamation.

M. Christophe Rebetez est nommé délégué provisoire à l'ORPC

PREAVIS N° 01/2018
Demande de crédit d'investissement de CHF 150'000.- TTC, pour le remplacement de la balayeuse du Service de la voirie

- **La Présidente du Conseil** résume le préavis et passe la parole au Président de la commission ad hoc puis de la COFIN.
- **M. Hervé Hassler**, Président de la commission ad hoc, donne lecture du rapport de sa commission.
- **M. Christian Budry**, Président de la commission des Finances, donne lecture résumée du rapport de sa commission.
- **La Présidente du Conseil** remercie les membres des commissions pour le travail effectué et ouvre la discussion.
- **M. Pierre-Vincent Baechler** demande si l'achat d'une balayeuse d'occasion a été étudiée.
- **M. Daniel Sonnay, Municipal** répond que cette variante n'a pas été étudiée, mais que la balayeuse actuelle a 17 ans. Et que pour faire un bon entretien, il faut une bonne machine à la pointe de la technologie. Il trouve trop risqué d'acheter une balayeuse d'occasion, le mécanisme de la machine est très complexe.
- **M. Romain Richard** demande s'il y a un planning d'investissement pour le parc des véhicules de la voirie.
- **M. Daniel Sonnay, Municipal** indique que les investissements se font selon l'usure et les besoins. Il n'y a actuellement pas de plan d'investissement pour le parc à véhicules. Il précise qu'il faut compter environ CHF 30'000.- à CHF 50'000.-/an pour les utilitaires, selon l'usure et les frais de réparation.
- **La Présidente du Conseil** constate que la parole n'est plus demandée, elle passe au vote sur ce préavis.

Résultat : le Préavis 01/2018 est par 45 oui – 5 abstentions.

PREAVIS N° 02/2018
Demande de crédit de CHF 120'000.-, pour la réfection des façades du Battoir de Palézieux

- **La Présidente du Conseil** résume le préavis et passe la parole au Président de la commission ad hoc puis de la COFIN.
- **M. Pierre-André Maillefer**, Président de la commission ad hoc, donne lecture du rapport de sa commission.
- **M. Christian Budry**, Président de la commission des Finances, donne lecture résumée du rapport de sa commission.
- **La Présidente du Conseil** remercie les membres des commissions pour le travail effectué et ouvre la discussion.
- **M. David Platel** constate que les façades sont en bois, il demande pourquoi il y a pour CHF 24'000.- de peinture de prévu.

- **M. Thierry Ménetrey, Municipal** indique que la photo est trompeuse ! Il y a bien des façades en bois mais également en minéral à l'arrière du bâtiment et qu'il faut également les refaire.
- **La Présidente du Conseil** constate que la parole n'est plus demandée, elle passe au vote sur ce préavis.

Résultat : le Préavis 02/2018 est accepté par 49 oui - 1 abstention.

<p>PREAVIS N° 03/2018 Demande de crédit CHF 1'413'000.- TTC, pour le réaménagement des déchetteries d'Oron-la-Ville et Palézieux</p>

- **La Présidente du Conseil** résume le préavis et passe la parole au Président de la commission ad hoc puis de la COFIN.
- **M. Jean-Luc Kissling**, Rapporteur de la commission ad hoc, donne lecture du rapport de sa commission.
- **M. Christian Budry**, Président de la commission des Finances, donne lecture résumée du rapport de sa commission.
- **La Présidente du Conseil** remercie les membres des commissions pour le travail effectué et ouvre la discussion.
- **Mme Christine Bise Demay** demande pourquoi l'amortissement de cet investissement est prévu sur 20 ans et si des flyers d'information seront réactualisés afin d'informer des divers changements.
- **M. Philippe Modoux, Syndic** répond que l'amortissement est au maximum 30 ans. C'est la volonté de la Municipalité de faire cet amortissement sur 20 ans.
- **M. Christian Bays, Municipal** confirme que des flyers seront réalisés avec tous les changements expliqués.
- **M. Florian Meyer** indique que ce préavis a donné un débat riche au sein de son parti, GRINDOR et précise également que ce sujet est complexe. Il relève 2 points sur le fond du projet : le plastique, il n'est pas convaincu de l'efficacité des bennes prévues, car cela va faire augmenter le coût des transports et reporté des coûts supplémentaires du plastique dans les moloks et communique également un manque de sécurité dans les déchetteries et pense que l'aménagement doit être revu, un test provisoire avec des aménagements sommaires sur une année serait une bonne opportunité, et regrette que ce préavis soit si peu documenté et se dit sceptique sur le projet.
- **M. Christian Bays, Municipal** rappelle que les déchets sont coûteux, environ CHF 900'000.-/année pour notre commune, et il manque actuellement environ CHF 80'000.-. Il revient sur le sujet du plastique et mentionne bien qu'il n'y a malheureusement pas de filière crédible pour le recyclage du plastique. Il y a bien une usine qui recycle mais uniquement les bouteilles en plastique non pet (type bouteille de lessive et huile), tout le reste du plastique, comme les emballages, doivent être mis dans les ordures ménagères. Il fait le constat qu'actuellement nous avons environ 230 tonnes d'ordures qui échappent à la taxe aux poids, donc un important manque de rentrée d'argent pour notre commune.
- Il donne ensuite une explication à l'aide d'un plan du projet de réaménagement de la déchetterie de Palézieux et ensuite d'Oron-la-Ville. Il explique bien où vont se trouver les futures bennes, ainsi que les places de parc et comment améliorer la circulation et sécuriser à l'intérieur des déchetteries. Ceci d'entente avec le bureau d'ingénieurs et les collaborateurs de la voirie. Il sera prévu un toit avec une charpente pour le coin troc. Il donne également des informations sur la benne compacteuse qui sera posée avant l'entrée de la déchetterie et qui permettra de venir en tout temps quand déposer son sac de 110 litres.

- **La Présidente du Conseil** remercie M. Bays pour toutes ces informations et continue la discussion.
- **M. Daniel Demiéville** demande s'il faudra une carte pour avoir accès à la benne compacteuse, y compris pour les communes voisines venant aux déchetteries.
- **M. Christian Bays, Municipal** confirme qu'il faudra une carte et qu'une petite commune Fribourgeoise est intéressée à venir mettre ses déchets.
- **M. Jérôme Vinay** demande si les déchetteries seront fermées durant les travaux.
- **M. Christian Bays, Municipal** répond que les déchetteries doivent rester accessibles durant les travaux. Pour la déchetterie de Palézieux, les horaires sont plus courts, donc il y aura moins de problèmes qu'à Oron-la-Ville. Les entreprises mandatées pour faire les travaux sont averties que les déchetteries resteront ouvertes.
- **Mme Laurence Bellon** trouve qu'il y pourrait être plus simple, d'augmenter les horaires des déchetteries plutôt que de faire un tel investissement.
- **M. Philippe Modoux, Syndic** précise que le coût d'exploitation augmentera. Au sujet de la sécurité dans les déchetteries, il rappelle que les enfants ne doivent pas courir à l'intérieur. Concernant les places de parc indiquées sur le projet, il constate que c'est difficile de les mettre aux bons endroits. Au sujet de la benne compacteuse des déchets, posée à l'extérieur des déchetteries, elle sera très utile pour les entreprises et de plus les déchets seront compactés, donc moins de volume et gain de place. Il précise bien que les comptes doivent s'équilibrer, et qu'avec cette benne il y aura plus de rentrées d'argent. Il mentionne que nos déchetteries sont bien situées sur le territoire de notre commune et qu'il est important de les aménager correctement. Il encourage les membres du conseil à accepter ce préavis.
- **M. Florian Meyer** remercie la Municipalité pour toutes ces informations, mais il regrette de ne pas les avoir eues avec le préavis. Il trouve que ce serait possible d'investir moins dans certains aménagements et relève que ce serait bien d'acheter déjà une benne compacteuse pour faire un essai.
- **M. Daniel Sonnay, Municipal** fait le constat que chaque année le service de voirie, doit remettre, du gravier à l'entrée de la déchetterie d'Oron-la-Ville, cela à un coût. Donc, mettre un revêtement correct à l'entrée de la déchetterie est une bonne chose et facilitera le déneigement par exemple. Comme indiqué dans le préavis, il y a beaucoup de travaux de génie civil, mais il faut faire attention aux canalisations et avoir une déchetterie accueillante.
- **M. Christian Bays, Municipal** encourage tout le monde à prendre connaissance de la brochure téléchargeable sur le site internet de l'UCV, sur le financement des déchets.
- **M. Philippe Modoux, Syndic** revient sur la proposition de n'avoir qu'une benne compacteuse, et indique qu'il faut de toute façon l'équiper du système à carte et que nous ne pouvons pas mettre le système payant que dans une seule déchetterie. Tout le monde irait où c'est encore gratuit.
- **M. Christian Hockenjos** soutien ce projet mais n'est pas convaincu de la fluidité du trafic, il a également constaté un parking sauvage à l'entrée de la déchetterie d'Oron-la-Ville.
- **M. Daniel Sonnay, Municipal** fait le constat qu'il est difficile de mettre de l'ordre à l'entrée de la déchetterie avec la place actuelle. Lorsque la place sera goudronnée, nous pourrons mettre des panneaux clairs et faire des contrôles si nécessaire.
- **M. Sébastien Massard** demande quelles sont les taxes du plastique pour les entreprises. Il constate qu'il y aura une immense place verte à Oron-la-Ville et qu'il y a déjà une benne à Palézieux et trouve que cela fait beaucoup.
- **M. Philippe Modoux, Syndic** une taxe doit être payée par les entreprises et elles participeront aux coûts du recyclage. La SATOM ne peut pas fonctionner sans taxe.
- **M. Christian Bays, Municipal** répond à Monsieur Massard qu'il y aura un endroit spécifique couvert pour mettre les branches et que le gazon doit être mis dans une benne fermée, nous sommes obligés de suivre les lois. Il ne s'agit pas d'une double mesure.
- **M. Cédric Ottet** demande à qui vont servir les places de parc prévues à l'entrée de la déchetterie, à droite à Oron-la-Ville.
- **M. Daniel Sonnay, Municipal** répond qu'elles seront utiles pour le comptoir.

- **M. Cédric Ottet** rejoint M. Meyer sur le manque d'informations dans ce préavis.
- **La Présidente du Conseil** constate que la parole n'est plus demandée, elle passe au vote sur ce préavis.

Résultat : le Préavis 03/2018 est accepté par 32 oui – 3 non et 15 abstentions

PREAVIS N° 04/2018
Demande de crédit d'étude de CHF 80'000.- TTC, pour la réfection de la Rte de Moudon (RC 626) et la Rte de Lausanne (RC 701), à Oron-la-Ville

- **La Présidente du Conseil** résume le préavis et passe la parole au Président de la commission ad hoc puis à la COFIN.
- **Mme Sandrine Herminjard**, Rapporteuse de la commission ad hoc, donne lecture du rapport de sa commission.
- **M. Christian Budry**, Président de la commission des Finances, donne lecture résumée du rapport de sa commission.
- **La Présidente du Conseil** remercie les membres de la commission pour le travail effectué et ouvre la discussion.
- **M. Sébastien Massard** suggère à la commune d'avertir à Swisscom et Romande Energie entre autres, de profiter des travaux en court pour effectuer les leurs, ceci afin d'éviter des fouilles supplémentaires en recassant le bitume.
- **M. Daniel Sonnay, Municipal** indique que ces entreprises sont averties lors de réfection de routes et qu'elles doivent normalement faire le nécessaire lors des travaux, mais avec l'avancement des technologies actuelles, il y a régulièrement des modifications.
- **Mme Laurence Bellon** a observé longuement cette traversée, et trouve qu'elle est dangereuse. Il faudra penser aux piétons et tenir compte de l'aspect villageois, notamment car on y trouve l'école.
- **M. Daniel Sonnay, Municipal** relève que nous sommes sur un axe principal et que nous sommes limités car il est utilisé par beaucoup de pendulaires. Une présélection va être créée vers le chemin des Ecoliers.
- **Mme Laurence Bellon**, trouve qu'il faut vraiment sécuriser les piétons.
- **M. Daniel Sonnay, Municipal** précise que le bus sera sécurisé avec cette présélection et que les enfants seront en sécurité. En tenant compte de l'agenda 21, les trottoirs seront élargis dans la mesure du possible. La création de bordures est également prévue.
- **M. Florian Meyer** demande si les arrêts de bus, entre autres celui à la hauteur de la Coop, seront mis en conformité pour les handicapés et s'il y a possibilité de faire une piste pour les vélos.
- **M. Daniel Sonnay, Municipal** rappelle que l'étude est faite en parallèle avec le collège, donc une bande cyclable sera envisageable et les arrêts de bus seront mis en conformité.
- **Mme Maude Chollet** trouve que les conducteurs sont indisciplinés sur cet axe et demande dans prendre également compte.
- **La Présidente du Conseil** constate que la parole n'est plus demandée, et passe au vote sur ce préavis.

Résultat : le Préavis 04/2018 est accepté par 48 oui et 2 abstentions

Divers et propositions individuelles

- **La Présidente du Conseil** ouvre la discussion.
- **M. Romain Richard** prend la parole comme membre de la COGEST et indique que M. David Platel est le nouveau Président de cette commission, suite à la démission de M. Etter.
- **M. Diego Suter** demande si nous allons toucher le subside cantonal avec le projet de fusion avec Essertes.
- **M. Philippe Modoux, Syndic** informe que la Municipalité a des contacts avec Essertes, mais que rien n'est encore fait. En cas de fusion, les frais d'études seront normalement pris en charge par l'Etat.
- **M. Jérôme Vinay** demande si des changements sont prévus concernant l'éclairage nocturne.
- **M. Frédéric Isoz, Municipal** informe que l'éclairage est changé en même temps que certaines réfections de routes. La piste cyclable entre Oron et Palézieux est équipée de l'éclairage LED. Nous n'avons pas d'étude globale de l'éclairage prévue sur notre commune et précise qu'il n'y a que les frais d'étude qui sont payés par un subside.
- **M. Romain Richard** s'interroge sur l'avenir du financement des camps de skis.
- **M. Christian Bays, Municipal** ne peut que constater que cet arrêté est déjà en vigueur, il mentionne que les comptes de l'établissement vont perdre environ CHF 60'000.- à CHF 80'000.-, et que les réservations de chalets se font d'année en année. Il faudra économiser sur le budget.
- **Mme Christine Bise Demay** demande si nous avons des réfugiés sur notre commune. Sommes-nous une commune modèle.
- **M. Philippe Modoux, Syndic** ne sait pas si Oron, est une commune modèle. Il y a environ 40 réfugiés répartis sur l'ensemble de la commune, dont les enfants sont scolarisés. Le tout est géré par l'EVAM.
- **La Présidente du Conseil** clôt ce point de l'ordre du jour, comme la parole n'est plus demandée.
Elle invite les Conseillères et Conseillers à venir partager le verre de l'amitié et leur souhaite une bonne fin de soirée.

La séance est levée à 21h35.

Procès-verbal accepté par le Bureau du Conseil, le 21 mars 2018

Au nom du Conseil communal

La Présidente La Secrétaire

M. Edward *L. Bard*

Myriam Edward Lorraine Bard

